



Mairie de Nant

Place du Claux
12230 NANT

COMMUNE DE NANT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

7. Finances Locales / 7.1 décisions budgétaires

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NANT

Séance du 28 février 2024

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 12

Votants : 13

Date de convocation : 22/02/2024

Date d'affichage : 22/02/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit février, à 18h, le Conseil municipal de Nant, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Richard FIOL, maire.

Étaient présents : Richard FIOL, Alain DELMAS, Anne-Marie FRENEHARD, Michel VERNHETTES, Paulette FOURNIER, Sabine THOMAS, Yvan BOUAT, Jean-Pierre CHARALAMBOS, Claude AROCAS, Christian JULIAN, Magali COULET, Jean-François GALLIARD.

Étaient Représentés : Virginie GOVIGNON représentée par Paulette FOURNIER.

Étaient Absents : Lionel CAYRON, Vanessa AUBELEAU

Délibération n° 2024-30

Objet : vote de l'affectation du résultat des budgets principal et annexe maison de santé de l'exercice 2023 au budget principal exercice 2024

Le Conseil Municipal

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de 653 200.17 €

Pour Mémoire BP 45000 budget principal - 2023	
Excédent de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	100 000.92 €
RESULTAT DE L'EXERCICE 2023 :	
Excédent de fonctionnement	537 575.67 €
Déficit d'investissement	106 187.56 €
Pour Mémoire BA 45002 maison de santé - 2023	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	0 €
RESULTAT DE L'EXERCICE 2023 :	
Excédent de fonctionnement	15 623.58 €
Déficit d'investissement	198 932.67 €
Résultat de fonctionnement cumulé au 31/12/2023	+ 653 200.17 €
Résultat d'investissement cumulé au 31/12/2023	- 305 120.23 €
Solde de fonctionnement disponible affecté comme suit :	
* Financement de la section d'investissement (compte 1068) :	553 200.17 €
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	100 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

-Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme décrit dans le tableau

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à NANT, le 28 février 2024

Le Maire,
Richard FIOL

Le secrétaire de séance,
Alain DELMAS